



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Augmentation des violences à l'encontre des sapeurs-pompiers

Question écrite n° 11899

Texte de la question

M. Frédéric Cabrolier appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la hausse des violences à l'encontre des sapeurs-pompiers. Dans le Tarn, les incivilités et les agressions à l'encontre des sapeurs-pompiers lors de leurs interventions se multiplient. Depuis le début de l'année, 9 évènements ont déjà donné lieu à un dépôt de plainte. La recrudescence des agressions contre les sapeurs-pompiers touche désormais autant les centres urbains que les territoires ruraux du département. Au plan national, l'Observatoire des violences envers les sapeurs-pompiers publiait en décembre 2021 une étude recensant les cas de violences contre les sapeurs-pompiers lors de leurs interventions en France et constatait une hausse importante des agressions entre 2020 et 2021. Les agressions physiques représentaient 836 faits contre 648 en 2020, soit une hausse de 29 %. Cette même étude indiquait également que les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) n'étaient pas tous concernés par les violences au même niveau. Certains étaient relativement épargnés, d'autres plus significativement impactés. Les sapeurs-pompiers jouent un rôle essentiel dans la société en intervenant lors d'incendies, d'accidents et autres situations d'urgence. Leur dévouement et leur courage sont admirables et il est inacceptable que ces héros du quotidien soient de plus en plus exposés à des actes de violence lorsqu'ils accomplissent leur devoir. En effet, les sapeurs-pompiers n'échappent malheureusement pas à la violence d'une partie de la société qui frappe toute profession au service des concitoyens : forces de l'ordre, personnels de santé, enseignants, élus. Face à cette situation, il lui demande les moyens que le Gouvernement compte mettre en œuvre afin de lutter contre ce phénomène inacceptable.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Cabrolier](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11899

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 octobre 2023](#), page 8685

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)